

LE 11 MAI, SALARIES DE LA CC 66, MONTRONS QUE NOTRE COMBAT EST CELUI DE TOUS LES SALARIES DU SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO- SOCIAL

Depuis 2005 la CC66 est attaquée ! Les salariés des établissements par leur résistance, ont évité pour le moment le pire, mais les négociations s'enlisent.

Rien ne permet d'imaginer que cette « rénovation » en cours amène les améliorations nécessaires comme les Congés » trimestriels » et la progression de l'ancienneté égale pour tous, l'intégration des annexes dans les dispositions générales, etc... qui ne sont jamais à l'ordre du jour.

Bien au contraire, le cadre budgétaire fixé par la DGAS (taux directeur de 1,2%) et les conseils généraux (taux directeur de 0%) oriente inévitablement. les négociations sur les seules bases du projet des syndicats patronaux.

Seules des pertes significatives de salaires seront acceptées par les autorités de contrôle et de tarification. Ces pertes se montent à plus de 70 000 euros pour une grosse partie des salaires sur l'ensemble de leur carrières selon le calcul d'experts comptables mandatés par SUD.

**IL N'Y A RIEN A ATTENDRE DE CES NEGOCIATIONS!
SAUF DES RECLS CONSIDERABLES POUR LES SALARIES.**

Prenant la mesure des résistances dans la CC66, la Fehap qui souhaitait, dans un premier temps, aligner la CC51 sur le devenir de la CC66 afin de faire évoluer à la baisse l'ensemble des garanties collectives de la branche sanitaire, social et Médico- social à but non lucratif (Bass) change radicalement de stratégie et passe à la vitesse supérieure.

Aujourd'hui c'est la CC51, déjà « rénovée » en 2003 qui est sur la sellette.

La FEHAP (fédération des employeurs de la CC51 qui emploient 205 000 salariés) met en œuvre une révision qui est en fait une véritable dénonciation de la quasi totalité des garanties collectives des salariés de la CC51, veut casser l'ensemble des conventions collectives du secteur de la protection sociale à but non lucratif (CC66, SNAECSO, CROIX ROUGE, SOP, CLCC, ANIMATION, FJT,.....).

**SON OBJECTIF EST D'IMPOSER UNE CONVENTION COLLECTIVE UNIQUE
DE LA PROTECTION SOCIALE A BUT NON LUCRATIF QUI RENTRERAIT EN CONCURRENCE
AVEC TOUTES LES CONVENTIONS COLLECTIVES DE LA PROTECTION SOCIALE.
ELLE SE DONNE 18 MOIS POUR Y PARVENIR.**

En proposant de créer une fédération d'employeurs de la protection sociale à but non lucratif autour de cette convention collective unique au ras des pâquerettes, la FEHAP donnerait la possibilité à tous les employeurs de ce secteur de substituer nos conventions collectives actuelles par celle-ci.

C'est une attaque bien plus grave encore que celles dirigées uniquement contre la CC66 car elle propose d'unifier tous les associations de la protection sociale à but non lucratif (plus d'1 million de salariés) autour de garanties collectives minimales qui permettraient à toute les associations ou groupement d'associations d'ajuster localement les salaires et les garanties collectives par des négociations d'entreprise en fonction de la nature et le niveau de concurrence rencontrée.

***NON A LA CASSE DE NOS CONVENTIONS COLLECTIVES
NON A LA MARCHANDISATION DU SECTEUR !***

**Pour montrer notre détermination, pour faire converger nos luttes
tous en grève, tous à la casserolade à Lille le mardi 11 mai !**

11 mai la santé n'est pas une marchandise, le social n'est pas à vendre !

L'agence régionale de santé (ARS) est mise en place dans le Nord depuis le 1^{er} avril 2010, dotée de super pouvoirs elle est chargée d'appliquer la plus grande restructuration qu'ait connu le secteur sanitaire et social. Personnels et usagers ne sont pas informés des enjeux en cours. Les mauvais coups sont toujours préparés dans le plus grand secret.

Hôpitaux public : à ce jour les établissements de santé publics ne sont toujours pas informés de leur budget pour 2010 ! L'ARS doit décider dans la région de la taille des Communautés Hospitalières de territoires et des Groupements de Coopérations Sanitaires publics privé qu'elle compte favoriser. Le nombre d'hôpitaux publics devrait passer de 1000 à environ 300 communautés Hospitalières de territoire.

Secteur Social : le Conseil général du Nord vient d'annoncer 0% d'augmentation pour les structures sociales financées par le conseil général, c'est-à-dire des licenciements !

A cela s'ajoute la mise en place des CPOM (Contrats d'objectifs et de Moyens), et un regroupement des associations qui devraient passer de 25000 à 3000 au plan national selon le rapport Burr.

Le 11 mai est aussi un jour de commission paritaire pour la CC 66, où se joue l'avenir de la convention collective, des salaires, des congés.

Centres Sociaux : Dotés d'un financement tripartite Département, Ville et CAF. Ils sont victimes du triple taux 0. 0 % d'augmentation du Conseil général, diminution des crédits CAF, taux 0 des Budgets municipaux constituent une menace majeure pour l'emploi et la survie de nombreux centre sociaux.

Hôpitaux Privés : la grande affaire c'est la remise en cause de la CC 51, avec une convention collective qui n'est plus automatiquement prise en compte par les financeurs.

Conventions collectives et Statut : Toutes les conventions collectives sont concernées. La CC 66 qui n'en finit pas d'être renégociée, mais les employeurs de la FEHAP ont décidé de se lancer dans la construction d'une fédération de tous les employeurs du sanitaire et social non lucratif et veulent une révision de toutes les conventions : CC 66, CC 51, SNAECSO, Croix rouge, CLCC, SOP, CHRS, mutualité..

Ecoles sanitaires et sociales: c'est la suppression des gratifications de stage qui met le feu aux poudres. La gratification s'élevait à 417,09 euros désormais c'est 0. **Le motif :** les établissements sanitaires et sociaux n'ont pas de sous pour payer la gratification et il devient trop difficile de trouver un stage ! Pour tous les étudiants des stages de 2 à 6 mois c'est maintenant la misère sociale.

11 Mai CASSEROLADE des salariés de la santé et du social

Manifestons contre les restructurations, pour la défense du statut public !
TOUS UNIS pour la défense des conventions collectives : CC 66, CC 51, SNAECSO,
Croix rouge, CLCC, SOP, CHRS..

Rassemblement 14H00 place de la République à Lille
en direction de l'Agence Régionale de Santé où nous demandons à être reçus, via le Conseil Général du Nord

Venez avec Casseroles, Tambour, Trompettes, Pétard, Sifflets..
